

## Questions du public

13 février 2020

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Parmi le public, y a-t-il des personnes qui souhaiteraient poser une question ?

**Un intervenant** : Dans le cadre de la délibération n°18 concernant le street art, je pense au mur qui est derrière le Monument aux morts. Je me suis toujours demandé pourquoi ce mur n'avait jamais été tagué. Le mur blanc qui est derrière le Monument aux morts, je pense qu'il y a suffisamment de sujets d'inspiration pour faire quelque chose.

Et une dernière chose, encore une fois, je remercie tous les élus, les deux maires successifs qui nous ont donné la parole.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Merci.

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

**Un intervenant** : Bonjour.

Je voulais parler du feu de la rue Cézanne dont vous avez parlé au cours d'une réunion. Ce feu a été modifié et il est actuellement clignotant orange. Il était déjà très dangereux avant, mais maintenant, avec les feux clignotants orange c'est un coupe-gorge, non seulement les véhicules peuvent passer, mais le trottoir est agrandi pour faire passer les poussettes. Quand vous avancez et qu'il y a quelqu'un avec une poussette, il n'y a aucun signallement disant ...(*inaudible*). Si vous touchez la poussette, vous n'êtes pas arrivé.

Ce feu avant était doublé de rétroviseur pour qu'on puisse voir les gens qui passaient de droite et de gauche. L'arbre a été coupé la semaine dernière. Il y avait des branches qui masquaient complètement ce rétroviseur. Mais il y a autre chose à savoir que ce rétroviseur, je fais passer le papier, quand on est sur le feu, est complètement masqué par une belle pancarte qu'a mise la Métropole « fin de zone 30 » « fin de zone machin ». C'est quand même inadmissible. On met un rétroviseur et on met une pancarte devant. Cela semble un peu anormal et je me demande comment on arrive à faire un feu clignotant orange à un endroit où il n'y a aucune visibilité pour sortir.

Déjà avant, il y avait un problème que je vous avais signalé. Ce feu arrivait à être vert des deux côtés, c'est-à-dire qu'on arrivait de la rue Cézanne, le feu passait au vert, mais il restait vert quelques secondes. On est à 12 mètres de l'intersection, le temps d'arriver à l'intersection, il était déjà rouge et les autres passaient.

La modification de mettre un clignotant orange, je n'ai pas bien compris la solution et personne dans le quartier n'est vraiment satisfait de ce genre de chose.

**M. Henry REVERDY** : Par rapport au feu orange, on a travaillé avec la Métropole et notre demande, suite aux différentes réunions, n'était pas de mettre celui-là au feu orange, mais de mettre les deux feux de l'avenue de Poisat à l'orange à la place du vert de façon à ce que les véhicules qui circulent sur cette avenue ne se sentent pas prioritaires puisqu'il peut y avoir de temps en temps des piétons en face. Je revois la Métropole demain ou après-demain. J'en reparle avec eux.

Il y avait aussi la demande de modification du feu de façon à ce que le feu qui est avenue de Poisat puisse avoir un feu rouge des deux côtés de façon à ce qu'on puisse le voir. Je conçois que la mise à l'orange uniquement de ce feu n'était pas ce qu'on voulait. Donc, on va le reprendre. Le but était de mettre tous les feux à la place qu'ils soient verts, orange clignotant, ce qui donne quand même la priorité, mais qui signifie que cette rue est une rue où il y a un certain danger. C'est pourquoi on avait demandé de mettre l'orange clignotant. Je reprendrai ceci avec la Métropole.

Par rapport au miroir, vous me repasserez la photo. J'y travaillerai avec la Métropole de la même façon.

Par rapport au fait que les piétons n'ont pas de feu, et donc ne savent pas lorsqu'on traverse, on a

travaillé déjà avec la Métropole là-dessus. On l'avait mis au budget 2019, mais finalement, on a priorisé l'élargissement du trottoir. Donc, on l'a mis au budget Métropole 2020. On continue de travailler dessus. Le feu va arriver pour les piétons.

Sur les réglages des feux par rapport au fait que vous avez de temps en temps les deux feux verts en même temps, on l'a fait remonter à la Métropole. Cela a été réglé. Après, sur ce problème, on y travaille avec la police municipale et la gendarmerie, essentiellement les gens de l'avenue de Poisat qui grillent le feu rouge. On l'a signalé à la police municipale de façon à ce qu'ils puissent faire des contrôles par rapport aux véhicules qui grillent le feu rouge.

**Un intervenant :** Pour ce feu, il y avait bien un risque d'avoir le feu vert des deux côtés.

**M. Henry REVERDY :** Il y a eu un moment, un instant, un dérèglement des feux qui n'a pas été constaté par les services - parce que le jour où ils sont passés, cela fonctionnait - qui a été remonté par les habitants. Donc, il y a eu un passage...

**Un intervenant :** Je me suis fait accrocher par le feu vert.

**M. Henry REVERDY :** On l'a bien noté. Les services métropolitains sont repassés pour régler les feux. Par contre, le feu piéton arrivera dès qu'on aura mis en travaux ceux-ci en fonction du vote du budget.

**Un intervenant :** Y a-t-il moyen d'avoir une information officielle de ce que ce feu dysfonctionnait et était ouvert des deux côtés à la fois ?

**M. Henry REVERDY :** Non. Je ne peux pas avoir l'information officielle.

**Un intervenant :** C'est pour mon assureur. (*Rires*).

**M. Henry REVERDY :** Je finis juste ma phrase.

On ne peut pas avoir l'information, parce que ni les services de la Métropole ni les nôtres n'ont constaté le feu. C'est juste parce que d'autres habitants et vous l'avez fait remonter, mais le jour où ils sont venus contrôler les feux, ça fonctionnait correctement. Si on avait pu le constater, bien sûr, on vous aurait fait un courrier dessus avec une lettre officielle comme quoi les feux ne fonctionnaient pas.

**Un intervenant :** Tant pis pour moi. (*Rires*).

**Un intervenant :** Je tiens à préciser qu'un courrier circule en ce moment dans le quartier avec les signatures de l'ensemble des riverains de la rue Renoir et de la rue Cézanne, parce qu'ils ne sont pas satisfaits. Le feu orange clignotant ne dure que 7 secondes pour passer. Pour sortir un peu, et Monsieur, quand il était sorti, il s'est fait... Plusieurs se sont fait... Ce matin, c'était un autre habitant qui a failli avoir un accident. C'est impensable. Il y avait des feux tricolores. Là, on perd la priorité.

**Un intervenant :** Il y a 7 secondes de feu orange. Quand vous avez deux voitures, démarrer à l'orange, on est à 15 mètres de l'intersection des feux. Quand vous arrivez au feu, comme tout le monde, les gens qui habitent dans le quartier, qui sortent par-là ne grillent pas le feu, ils ne sont pas fous. On arrive, on avance tout doucement. On s'arrête généralement avant de tourner à droite ou à gauche, ce qui fait que si la deuxième voiture est passée au clignotant orange avec tout ça, quand elle arrive, elle passe au rouge.

**M. Henry REVERDY :** Nous sommes bien au courant. Lorsque vous avez fait votre courrier, j'ai contacté la Métropole tout de suite. Je n'ai pas attendu qu'il y ait 50, 100 ou 200 signatures. Ensuite, j'ai une réunion demain ou après-demain, on va travailler dessus à la Métropole par rapport à ce problème.

**Un intervenant :** La rue est énormément utilisée. Des lotissements se construisent de l'autre côté. Quand l'avenue de Poisat est bloquée et qu'ils sortent de l'avenue de Poisat, quand ils arrivent sur l'avenue qui est aussi bloquée, ils rentrent Champ Fila, et ils passent autour de la piscine.

**M. Henry REVERDY :** Tout à l'heure, quand j'ai dit que les gens grillaient le feu, je n'ai pas dit que les gens qui sortaient du quartier du Muret grillaient le feu. J'ai dit que les gens qui prenaient l'avenue de Poisat en délestage, un certain nombre grillaient le feu.

Après, on compte bien résoudre un peu ce problème de circulation avec le blocage de la rue Paul Mistral. Cela évitera à une bonne partie des habitants de court-circuiter par l'avenue de Poisat puisqu'ils ne pourront plus remonter au-dessus de la piscine, donc leur cheminement sera plus

long. Donc, on espère qu'ils éviteront ce cheminement-là.

**Un intervenant** : Je vous remercie.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Globalement, par rapport aux habitants du quartier puisque vous parliez d'une pétition, nous sommes ouverts s'il y a des suggestions et des choses à travailler du côté du plan de circulation concernant l'avenue de Poisat, parce que c'est clair qu'aujourd'hui, c'est un itinéraire bis de la Rocade lorsqu'elle est saturée alors que c'est typiquement une rue avec un historique, qui est ancienne, qui n'a pas la largeur et qui n'est pas du tout dimensionnée pour prendre un tel de flux de véhicules. Je crois que des choses avaient été travaillées à un moment donné. Ce sont des choses qu'on peut retravailler, mais vraiment avec vous, parce qu'il faut que ce soit partagé avec tout le quartier, parce que c'est le quartier qui vit dedans, donc il faut que le plan de circulation soit vu de façon un peu consensuelle.

On peut très bien retravailler les choses de manière à éviter qu'il y ait... La difficulté est qu'il y ait une circulation en double sens avec un contournement de la Rocade potentielle. On peut très bien envisager d'autres situations avec des bouts de tronçons à sens unique, mais je sais que ce sujet avait été avancé, à un moment donné, et n'avait pas fait consensus et les choses n'avaient pas abouti. On parle de choses qui datent d'une dizaine d'années. On est prêt à le remettre sur la table, de discuter avec vous et cette fois, s'il y a une majorité, reprendre un certain plan de circulation avec des bouts en sens unique de manière à préserver vraiment la circulation dédiée uniquement au quartier et éviter ce coup de Rocade qui se fait. On est complètement ouvert pour le faire avec vous. Il n'y a pas de souci.

**Un intervenant** : ...On l'a mise en sens unique, ce n'est pas catastrophique. On venait en voiture et on montait plus haut pour tourner. Le sens unique, ce n'est que pour les voitures.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Cela sécurisera aussi la circulation dans le quartier, parce que cette avenue de Poisat là n'a pas du tout vocation, de par son dimensionnement, à être un itinéraire bis de la Rocade. C'est ce qu'on fait d'ailleurs sur la rue Mistral. Ce ne sont pas des rues adaptées pour cela.

**Un intervenant** : Je vous remercie.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole dans le public ? (*Il n'y en a pas*).

Je vous remercie.

Je clos la séance. Merci beaucoup. Bonne soirée.